

EXCLUSIF

Sogetrel opte pour un MBO sponsorless avec ActoMezz

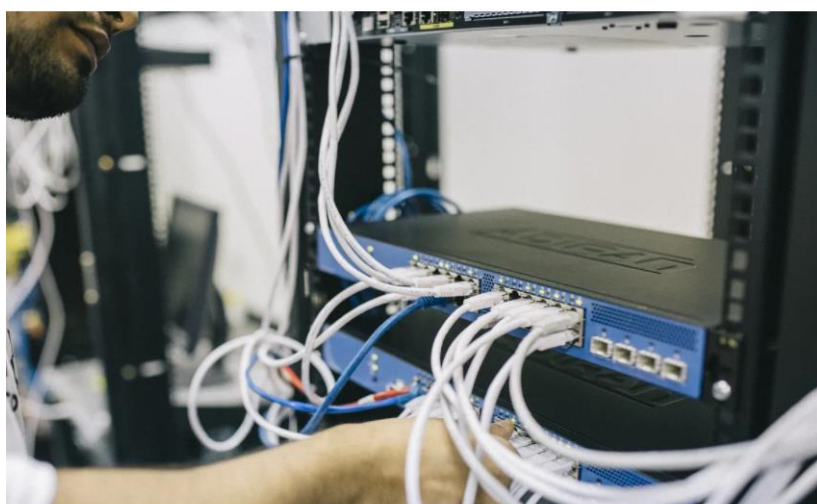
La gérant de la galaxie Andera Partners serait parvenu à convaincre Latour Capital grâce à son offre valorisant le groupe de réseaux télécoms environ 300 M€.

[Lire plus tard](#)

[LBO](#)

[Partager](#)

[Commenter](#)



Publié le 17 nov. 2020 à 17:15 | Mis à jour le 30 nov. 2020 à 13:16

ActoMezz jouera un rôle majeur aux côtés des dirigeants de Sogetrel pour leur permettre de reprendre le contrôle du groupe. Depuis septembre 2018, la majorité du capital du spécialiste de l'installation et de la maintenance de réseaux télécoms était dans les mains de Latour Capital, accompagné de Bpifrance, de BNP Paribas Développement et de Paluel-Marmont Capital, qui en avaient orchestré le troisième LBO sur la base d'une valorisation de l'ordre de 110 M€. La croissance rapide enregistrée par le spécialiste du déploiement de réseaux fibre optique avait été telle que, début 2020, le fonds avait mandaté DC Advisory pour trouver un successeur, comme l'avait relevé *Capital Finance*. Et c'est en marge de ce processus de vente que s'est signalé le management, témoignant de son envie de prendre le contrôle. Pour cela la direction emmenée par son président, Xavier Vignon, s'est tournée vers ActoMezz, aux côtés de Luxempart, de Capza, de BNP Paribas Développement et d'Idia Capital investissement, selon nos informations. Le management (jusqu'à présent détenteur d'environ 30 % du capital) et le gérant de la galaxie Andera Partners – qui avait apporté la mezzanine du LBO mené par Quilvest Private Equity de 2016 à 2018 – auraient ainsi convaincu Latour Capital d'opter pour un schéma de MBO en parvenant à atteindre le prix "plancher" fixé à 300 M€. Ce montant est à rapprocher d'un Ebitda 2020 qui devrait ressortir légèrement au-delà des 40 M€, à en croire plusieurs sources. La rentabilité serait donc en progression par rapport à celle de 2019, malgré l'impact du Covid-19 sur l'activité de Sogetrel durant deux mois, au printemps dernier.

Le groupe aux plus de 5 000 collaborateurs table sur 700 M€ de chiffre d'affaires cette année, contre 640 M€ en 2019. Il aurait ainsi réussi à rattraper ce léger creux à la fin du premier confinement pour être en ligne avec son budget. Son ascension est fulgurante puisqu'il n'affichait que 400 M€ de revenus en 2017 et encore 250 M€ deux ans plus tôt. Cette hyper-croissance s'explique largement par le plan France Très Haut Débit, lancé en 2013 et qui devait mobiliser 20 Md€ d'investissement en dix ans pour déployer la fibre optique sur l'ensemble du territoire nationale. La généralisation de cette dernière a été repoussé de deux ans, à 2025, laissant encore quatre années pleines de perspectives de croissance pour l'activité principale de Sogetrel. *« Le groupe a lancé de nouvelles activités devant prendre le relais à la fin du déploiement de la fibre, mais est-ce que cela sera suffisant pour compenser cette perte ? »*, s'interroge toutefois un connaisseur de Sogetrel. Le groupe basé à Issy-les-Moulineaux a effectivement mis sur pied deux nouvelles offres dans les smart cities (vidéoprotection, mesure des nuisances sonores ou pollution, contrôle du stationnement intelligent...) et la sûreté IP (contrôle d'accès, analyse d'images, alarmes anti-intrusion...). *« L'activité de réseaux télécoms ne va pas s'arrêter en 2025, appuie par ailleurs un proche du dossier. La maintenance de la fibre optique va rester un gros sujet, avec parfois plusieurs réseaux sur un même territoire et le besoin d'une intervention humaine pour un raccordement en cas de changement d'opérateur. Et le déploiement de la 5G va nécessiter du très haut débit entre deux antennes éloignées. »*

La prise de contrôle de la gouvernance de Sogetrel doit permettre au management de prendre le temps de préparer le groupe à ces défis de diversification. Cela passera notamment par la croissance externe. *« Si une opportunité importante se présente, Sogetrel pourra alors se tourner vers l'un des fonds de LBO mid-cap ayant regardé le dossier pour l'aider à financer l'opération, suggère un proche du dossier. Les défis de transformation qui se présentent devant l'entreprise nécessitent sûrement plus de temps et un risque supérieur à ce qu'un fonds "traditionnel" de culture majoritaire ne pouvait assumer à ce stade. »*

Thomas Loeillet

ActoMezz : Arnaud Faure, Jean-Baptiste Bessières • **Luxempart** : Olaf Kordes, John Penning • **BNP Paribas Développement** : Delphine Larrandaburu, Arthur May • **Capza** : Christophe Karvelis, Maureen Planchard • **Idia Capital Investissement** : Anne-Caroline Pace-Tuffery • **Conseils cédants** : **financier** : DC Advisory (François Prioux, Nicolas Cofflard) ; **juridique** : Willkie Farr & Gallagher (Christophe Garaud, Gil Kiener) • **Conseils investisseurs** : **financier** : Messier Maris & Associés (Driss Mernissi, Guillaume Dumesnil, Laura Scolan) ; **juridique** : Hogan Lovells (Stéphane Hutten, Alexander Premont, Laurent Ragot), **due diligences** : **stratégique** : Roland Berger Strategy Consultants (Jean-Michel Cagin, Yaroslav Stetsenko), **juridique** : Oderis Consulting (Aurélien Vion, Nicolas Boucher), **social** : Dentons (Julie Caussade), **concurrence** : Dentons (Emmanuelle van den Broucke) • **Conseils cible** : **financier** : The Silver Company (Stéphane Argyropoulos) ; **juridique** : McDermott Will & Emery (Henri Pieyre de Mandiargues, Carole Degonse, Pierre-Arnoux Mayoly) ; **financement** : Finaxeed (Vincent Rivaillon), **due diligences** : **financière** : KPMG (Vincent Delmas, Damien Moron), **stratégique** : EY Parthenon (Etienne Costes, Elyes Zemni), **juridique** : Agilys Avocats (Baptiste Bellone, Carolle Thain-Navarro)